

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1134 promulguant à la C.F.S. la loi n° 53-681 du 6 août 1953

n° 1134

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
14 septembre 1953

Numéro JO  
n° 12 du 01/10/1953

Date du numéro  
1 octobre 1953

### VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 ;

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulguée dans le Territoire de la Côte Française des Somalis la loi 53-681 du 6 août 1953 portant amnistie (J.O.R.F. du 7 août 1953, p. 6942). Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, N. Sapoul.**